



QVÆ SVRSVM SVNT SAPITE

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'archidiocèse de Bordeaux

N°2 – février 2021

A chaque jour suffit sa peine

Mes chers fidèles,

Cette expression est largement passée dans le langage courant mais bien souvent on oublie qu'elle vient de Notre-Seigneur Lui-même. Ce qui rajoute à l'importance de cette affirmation, c'est le contexte dans lequel le Christ l'a prononcée. Cette phrase vient en effet à la fin du sermon sur la montagne, qui est l'annonce de la nouveauté de l'Évangile : *« Ne vous inquiétez donc point, et ne dites pas : « Que mangerons-nous ? Que boirons-nous ? De quoi serons-nous vêtus ? » Car toutes ces choses, ce sont les païens qui les recherchent. Votre Père céleste sait que vous en avez besoin. Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice ; et toutes ces choses vous seront données par surcroît. Ne vous inquiétez donc pas du lendemain ; car le lendemain aura soin de lui-même. A chaque jour suffit sa peine »* (Mt, VI, 31-34).

Voilà donc une belle phrase à méditer en ces jours où nous allons entrer avec toute l'Église dans le saint temps du Carême. Notre-Seigneur a vécu cet enseignement en passant quarante jours consécutifs au désert, tout abandonné dans la confiance et la prière, à la volonté sainte de son Père. Cette année encore, nous sommes nous aussi appelés au désert, pour y vivre intensément le combat spirituel, jour après jour, dans un esprit d'amour et de pénitence.

C'est l'un des bienfaits du Carême de nous rappeler que la sanctification doit être notre occupation quotidienne. Nous sommes souvent préoccupés de mille choses mais bien peu souvent de ce qui compte vraiment. Aussi le temps du Carême, avec ses efforts quotidiens de prière, de jeûne (c'est-à-dire de toute privation volontaire du superflu), et d'aumône (c'est-à-dire de toute œuvre de charité effective), doit nous

conduire au dépouillement de ce qui passe pour nous attacher à ce qui demeure.

« A chaque jour suffit sa peine », voilà donc en quelque sorte une devise pour notre Carême. Mais aussi, une parole d'Espérance et de réconfort dans les temps, si changeant et incertains que nous vivons. Nous attacher à la Parole éternelle de Dieu, voilà un vrai remède, qui réconforte, éclaire, et donne la paix. En ce sens, voilà ce que disait le vénérable Pie XII, dans son discours du 21 janvier 1942 : *« Plus encore que toutes les difficultés auxquelles les circonstances actuelles peuvent vous exposer, craignez, bien-aimés fils et filles, craignez par-dessus tout la faim, la disette de la parole de Dieu. Aimez, recherchez le pain de vos âmes, la parole de la foi, la connaissance de la vérité nécessaire au salut de l'homme, afin que votre intelligence ne se laisse point obscurcir par les erreurs et l'ignorance des fabricants de sophismes et d'immoralité. Que vos âmes, que les âmes de vos fils et de vos filles, ne défailent point sur le chemin de la vertu, du devoir et du bien, faute de s'être suffisamment nourris de la parole de Dieu. »*

Ne vous montrez point à l'égard de la parole de Dieu négligents, paresseux ou sourds. L'heure douloureuse que nous vivons est l'heure où Dieu parle dans la désolation. Dieu est maître des nuages et des tempêtes, et il les gouverne par sa parole. Aujourd'hui, il semble se taire alors que grondent les tempêtes. Adorons son passage et son silence. Cette heure de tempête est l'heure du retour à Dieu et du souvenir de Dieu (cf. Ps., lxxvii, 34-35) ; c'est l'heure de la prière, l'heure d'invoquer le Très-Haut ; c'est l'heure où, réalisant une parole de vérité, le Seigneur « renverse les desseins des nations et réduit à néant les pensées des peuples » (Ps 32, 12). Il tient et manœuvre le gouvernail de chaque navire pour le guider à travers les flots vers le bien qu'il a choisi.

En ces moments de graves épreuves, la parole de Dieu accueillie dans l'humilité



et méditée dans la ferveur de la prière, est la seule voix qui pénètre le cœur pour en apaiser les craintes et les angoisses et pour l'animer à la confiance et à la résignation. C'est la seule voix qui éclaire l'esprit sur les mystères des insondables desseins de Dieu ; c'est l'unique parole qui réconforte, soutienne et réchauffe vos âmes, chers enfants, l'unique parole qui conserve et stimule la foi, l'espérance et l'amour ».

Abbé Benoît de Giacomoni, chapelain

GRANDE NEUVAINES PAROISSIALE AU CŒUR IMMACULE DE MARIE

Pendant neuf jours, du jeudi 25 février au vendredi 5 mars, tous les fidèles de notre communauté sont invités à prier et méditer la neuvaine préparatoire à la Consécration qui se fera lors du pèlerinage à Lourdes le samedi 6 mars.

Jour 1 (jeudi 25 février) : Le Paradis

Invocation au Saint-Esprit

Commencer par invoquer le Saint-Esprit pour qu'Il nous aide à faire une bonne méditation :

Venez Esprit-Saint, emplissez le cœur de vos fidèles et allumez en eux le feu de votre amour. Envoyez votre esprit, Seigneur, et il se fera une création nouvelle, et Vous renouvellerez la face de la terre.

Prions : Ô Dieu qui avez instruit le cœur de vos fidèles par la lumière du Saint-Esprit, donnez-nous par ce même Esprit de comprendre et d'aimer ce qui est bien et de jouir sans cesse de ses divines consolations.

Le paradis

Le Paradis est une réalité inimaginable : c'est la plénitude de tous les biens désirables ; c'est l'extase éternelle dans la vision béatifique de Dieu. Sainte Catherine de Sienne raconte qu'elle fut une fois enlevée dans la gloire du Ciel. Quand, l'extase terminée, elle essaya d'en parler, elle ne put que pleurer. À quelqu'un qui s'en étonnait, la sainte lui répondit : « Ne vous étonnez pas de cela. Étonnez-vous plutôt que je sois encore sur la Terre après avoir goûté des délices ineffables... ».

Saint Robert Bellarmin, pensant au bonheur suprême du Paradis, alors qu'il regardait un tableau qui représentait les bienheureux Jésuites, s'écria : « Je veux aller très vite avec eux ! Loin, loin de cette vie, il faut aller là-haut avec eux. »

Le désir du paradis

Mais ne vont au paradis que les héros de l'amour de Dieu et des autres. « Le Royaume de Dieu exige violence, et seuls les violents s'en emparent. » (Mt 11, 12) Seul, le chrétien qui est un héros de bonté, de foi, d'humilité, de pureté, d'obéissance, de patience, de mortification, peut espérer s'entendre dire au terme de sa vie : « Viens, bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Maître. » (Mt 25, 21).

Nous devons tout faire pour gagner le Paradis. Sainte Bernadette affirmait que la Vierge est tellement belle qu'elle désirait mourir mille morts pour pouvoir la revoir.

Un jour, on souhaita à saint Maximilien Kolbe une mort rapide afin de pouvoir rejoindre vite l'Immaculée dans le Ciel. Le saint répondit en remerciant vivement celui qui lui avait présenté un tel souhait.

Saint Léonard de Port Maurice, apôtre ardent, en arrivait à prêcher et à demander la prière des fidèles afin de mourir bientôt et de rejoindre l'Immaculée. Un jour, il dit du haut de la chaire : « Je souhaite mourir pour vivre avec Marie. Et vous, récitez un “Je vous salue Marie” pour moi. Obtenez-moi la grâce de mourir maintenant. Je veux aller voir Marie. »

Quand on aime vraiment la Sainte Vierge, la pensée et le désir du Paradis ne nous donnent pas de répit, parce que c'est là que la Vierge nous attend. Et le Curé d'Ars disait qu'elle nous y attend comme une Maman attend l'arrivée de ses enfants, pour les avoir tous autour d'elle dans la joie éternelle.

Paradis et pénitence

Mais on n'arrive au Paradis que « par la porte étroite et par un chemin resserré » (Mt 7, 14), autrement dit, par la pénitence. « Croyez-moi - disait saint Philippe Néri - le Paradis n'est pas fait pour les paresseux ». Quand on invitait saint Maximilien à modérer un peu son héroïque et épuisant apostolat pour l'Immaculée il répondait : « Il n'est pas nécessaire de s'épargner, je me reposerai au Paradis ! ... »

Malheureusement, il nous est plus facile de nous laisser attirer et dominer par les biens terrestres, de nous laisser séduire par les créatures et les plaisirs charnels. Aussi devons-nous nous rappeler l'appel insistant de saint Paul : « Cherchez les choses d'en haut ; goûtez les choses d'en haut, non pas celles de la terre » (Col. 3,1). Si nous faisons comme nous dit saint Paul, nous expérimenterons, nous aussi, la vérité de cette phrase de saint Ignace : « Ô comme la terre me paraît petite et méprisable quand je contemple le Ciel ! »

Ce serait une folie impardonnable que de perdre les biens célestes et éternels pour des plaisirs terrestres et passagers. Notre monde ne doit être pour nous qu'une terre d'exil d'où nous partirons pour rejoindre notre vraie patrie : le Ciel.

Il faut l'aide de la Sainte Vierge

Une chose doit nous consoler. S'il est vrai qu'on ne va pas au Paradis sans faire pénitence, c'est vrai également qu'il existe un moyen pour y aller en toute sécurité et facilement : c'est d'y aller avec la Sainte Vierge. Un jour un évêque se rendit auprès de saint Padre Pio accompagné d'un ami qui n'était pas un exemple de sainteté. Il le lui présenta en disant : « Père, cet ami voudrait s'assurer un billet d'entrée pour le Paradis. La chose n'est pas facile. Que lui conseilleriez-vous, Père ? » Abaissant et secouant un peu la tête, saint Padre Pio répondit doucement : « Eh, il y faut la Sainte Vierge, il y faut la Sainte Vierge. »

Un grand pécheur vint un jour voir saint Bernard pour se confesser. Il était sur le point de désespérer à cause de ses grandes fautes. Saint Bernard lui parla de la divine miséricorde et il lui présenta le passage de l'Évangile sur l'Annonciation, là où l'Ange dit : « Ne crains pas Marie parce que tu as trouvé grâce auprès de Dieu » (Lc 1, 30). Et saint Bernard le commenta en disant que Marie « pleine de grâce » a trouvé grâce pour nous pécheurs. Le pauvre homme reprit courage. Après sa confession, il alla tout de suite à l'autel de la Sainte Vierge et il retrouva parfaitement la paix.

Alors, efforçons-nous de vivre avec les yeux toujours fixés sur le Paradis, avec les mains toujours occupées à accomplir notre devoir d'état, avec un cœur plein d'amour et de confiance envers notre douce Mère du Ciel qui nous veut tous au Paradis.

Prières à la Sainte Vierge

Réciter le chapelet (ou au moins une dizaine de chapelet) comme l'a demandé Notre-Dame à chacune de ses apparitions. Demandons-lui la grâce de désirer le Ciel et de tout faire pour y parvenir.

Offrir les souffrances de la journée à venir pour la conversion des pécheurs.

Terminer par les invocations suivantes :

Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous. (3 fois)

Notre Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre Dame du Rosaire, priez pour nous.

Jour 2 (vendredi 26 février) : Le Purgatoire

Invocation au Saint-Esprit

Commencer par invoquer le Saint-Esprit pour qu'Il nous aide à faire une bonne méditation :

Venez Esprit-Saint, emplissez le cœur de vos fidèles et allumez en eux le feu de votre amour. Envoyez votre esprit, Seigneur, et il se fera une création nouvelle, et Vous renouvellerez la face de la terre.

Prions : Ô Dieu qui avez instruit le cœur de vos fidèles par la lumière du Saint-Esprit, donnez-nous par ce même Esprit de comprendre et d'aimer ce qui est bien et de jouir sans cesse de ses divines consolations.

L'enseignement de l'Église

Mais qu'est-ce que le purgatoire ? Le 17^e concile œcuménique de Florence (1439-1445) en donne la définition suivante :

« Si ceux qui se repentent véritablement meurent dans l'amour de Dieu avant d'avoir par des fruits dignes de leur repentir réparé leurs fautes commises

par action ou par omission, leurs âmes sont purifiées après leur mort par des peines purgatoires. »

Et le Catéchisme de l'Église Catholique, aux n° 1030 et 1031, a repris intégralement cette définition :

« Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais imparfaitement purifiés, bien qu'assurés de leur Salut éternel, souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie du Ciel. L'Église appelle purgatoire cette purification finale des élus qui est tout à fait distincte du châtement des damnés. »

L'existence du purgatoire est donc un enseignement constant de l'Église. Tous ceux qui meurent dans l'amitié avec Dieu mais sans être complètement purs et dignes du Paradis, connaissent cet état de douloureuse purification pour le temps nécessaire à ce but.

Une vérité divine

La Sainte Écriture nous parle de la coutume des Hébreux de prier pour les morts. Cela signifie donc qu'il existe un état des âmes défunctes qui n'est ni l'enfer, ni le Paradis. Car les damnés et les bienheureux n'ont pas besoin de nos prières.

Plus expressément encore, la Bible nous parle des sacrifices pour les défuncts, sacrifices qui étaient célébrés dans le Temple. À la mort d'Aaron, on offrit des sacrifices pendant 30 jours (Dt 34, 8 ; Nb 20, 30).

Dans le Nouveau Testament, Jésus fait plus d'une fois allusion au purgatoire. La plus claire référence est celle sur la nécessité de régler nos comptes avec notre ennemi, avant de tomber entre les mains du juge qui nous jettera en prison, et ne nous laissera sortir qu'après paiement de toute la dette « jusqu'au dernier centime ». (Mt 5, 25-26). Cette « prison », c'est clair, ne peut être l'enfer dont on ne sort jamais, mais le purgatoire, comme l'ont compris les Pères de l'Église. Suivant très exactement l'enseignement de Jésus, saint Paul dit que celui qui fait des œuvres imparfaites se sauvera, mais en passant « par le feu » (1 Co 3, 15).

Et après saint Paul, nombreux sont les pères et les docteurs de l'Église à avoir enseigné la même chose, en particulier saint Augustin, saint Jean Chrysostome, saint Éphrem, saint Cyprien, saint Thomas d'Aquin, etc.

C'est pourquoi le magistère de l'Église nous présente la vérité du purgatoire comme étant un dogme de foi, c'est-à-dire qu'on ne peut pas se dire catholique si on ne croit pas à l'existence du purgatoire.

Une souffrance terrible

Au purgatoire nous sommes plus ou moins purifiés selon le mérite de chacun. Il nous est difficile d'imaginer la réalité de cette souffrance, tant elle est terrible. Saint Thomas d'Aquin dit : « La plus petite peine du purgatoire

surpasse la plus grande peine que nous puissions connaître sur la terre », et encore : « Le même feu tourmentera les damnés en enfer et les justes au purgatoire. »

Car l'offense faite à Dieu est une chose très grave et grande est la réparation qu'exige sa justice. Pour cette raison, les saints veillaient à expier sur la terre le plus petit manquement, y compris les « paroles oiseuses » (Mt 12,36). Sainte Monique disait à ceux qui l'entouraient au moment de sa mort : « Priez pour moi ! Ne prenez pas soin de mon corps, mais seulement de mon âme. »

Pas des larmes, mais des prières

Les défunts n'ont pas besoin de nos larmes, mais de nos prières. Encore moins ont-ils besoin de couronnes de fleurs ou de cortèges pour leur enterrement. Quelle tristesse de voir parfois, chez certains chrétiens, combien ils dépensent sans compter pour les cérémonies des funérailles et ne se préoccupent même pas de faire célébrer une seule messe !

Pourtant, le concile de Florence dit :

« Pour qu'ils soient relevés de peines de cette sorte [les peines du purgatoire], leur sont utiles les suffrages des fidèles vivants, c'est-à-dire : offrandes de messes, prières et aumônes et autres œuvres de piété qui sont accomplies d'ordinaire par les fidèles pour d'autres fidèles, selon les prescriptions de l'Église. »

Le concile de Trente a également confirmé cet enseignement : « Les âmes retenues au purgatoire sont aidées par les suffrages des fidèles, et surtout par le sacrifice de l'autel si agréable à Dieu. »

Si nous pouvions voir les souffrances des âmes du purgatoire, comme nous veillerions à les soulager en faisant célébrer la sainte messe, en communiant, en récitant le chapelet, en faisant pénitence !

Une nuit, saint Nicolas de Tolentino vit l'âme d'un confrère défunt, le frère Pèlerin d'Osimo, qui le pria de faire aussitôt célébrer une messe pour lui et pour les âmes du purgatoire. Le saint lui répondit qu'il ne le pouvait pas, car il devait attendre son tour pour célébrer. Alors le défunt conduisit saint Nicolas au purgatoire. À la vue des peines terribles que souffraient ces âmes, saint Nicolas s'effraya, alla aussitôt chez le père supérieur et le pria de l'autoriser à célébrer la messe pour le frère Pèlerin et pour les âmes du purgatoire. Après l'obtention de cette permission, la célébration des messes fut le recours le plus puissant et le plus salutaire pour ces âmes souffrantes.

Un jour un religieux demanda à saint Padre Pio d'avoir, au cours de sa messe, un petit souvenir pour l'âme de son père. Le Padre Pio célébra la messe pour l'âme du père de ce religieux. Aussitôt après la messe, saint Padre Pio appela le frère et lui dit : « Ce matin, ton père est entré au paradis. » Le frère en fut heureux mais aussi stupéfait, et ne put s'empêcher de s'exclamer : « Mais, Père Pio, mon père est mort il y a trente ans. » Saint Padre Pio répondit gravement : « Eh bien, mon fils, devant Dieu tout se paye ! »

On comprend dès lors toute l'importance de faire dire des messes pour les défunts, même pour ceux qui paraissent avoir eu une vie exemplaire. Car « l'Eucharistie remet l'homme en communion avec Dieu en le réconciliant avec Lui par le sang répandu pour la multitude en rémission des péchés ». (Mt 26, 28)

La Sainte Vierge nous libère du purgatoire

Saint Bernardin a appelé la Sainte Vierge la « plénipotentiaire » du purgatoire, parce qu'elle a obtenu de son Fils les grâces et le pouvoir de libérer du purgatoire toutes les âmes qu'elle veut, car Notre Dame a été « associée plus intimement que toute autre au mystère de la souffrance rédemptrice ». Alors, aimer la Sainte Vierge et recourir à elle pour obtenir le soulagement et la libération des âmes du purgatoire doit nous tenir à cœur si nous voulons offrir des prières et des intercessions efficaces. La Sainte Vierge elle-même révéla au bienheureux Alain de la Roche : « Je suis la Mère des âmes du purgatoire, et par mes prières les peines de ceux qui m'aiment sont allégées. »

Dans ce domaine, le chapelet est tout particulièrement efficace. Saint Alphonse de Liguori nous dit : « Si nous voulons aider les âmes du purgatoire, récitons le chapelet à leurs intentions. Cela leur sera d'un grand soulagement. » Une louable coutume fait ajouter aux cinq dizaines : une sixième en suffrage pour les âmes des défunts. Cette tradition, à laquelle la petite Bernadette Soubirous avait été initiée par sa pieuse famille, est si agréable au Ciel que Notre-Dame lui apparut à Lourdes avec en ses mains un chapelet à six dizaines. La récitation du chapelet est donc un véritable acte de charité envers les âmes du purgatoire.

Alors, n'omettons jamais de penser à elles en récitant notre chapelet quotidien, en demandant à notre Mère du Ciel d'intercéder pour qu'elles puissent le plus vite possible passer de cet état de peine à celui de la béatitude éternelle.

Prières à la Sainte Vierge

Réciter le chapelet (ou au moins une dizaine de chapelet) comme l'a demandé Notre-Dame à chacune de ses apparitions. Demandons-lui la grâce de désirer le Ciel et de tout faire pour y parvenir.

Offrir les souffrances de la journée à venir pour la conversion des pécheurs.

Terminer par les invocations suivantes :

Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous. (3 fois)

Notre Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre Dame du Rosaire, priez pour nous.

Jour 3 (samedi 27 février) : L'Enfer

Invocation au Saint-Esprit

Commencer par invoquer le Saint-Esprit pour qu'Il nous aide à faire une bonne méditation :

Venez Esprit-Saint, emplissez le cœur de vos fidèles et allumez en eux le feu de votre amour. Envoyez votre esprit, Seigneur, et il se fera une création nouvelle, et Vous renouvelerez la face de la terre.

Prions : Ô Dieu qui avez instruit le cœur de vos fidèles par la lumière du Saint-Esprit, donnez-nous par ce même Esprit de comprendre et d'aimer ce qui est bien et de jouir sans cesse de ses divines consolations.

L'enfer existe

Nous devons donc croire à l'existence de l'enfer et, comme les saints, nous devons craindre d'y aller. Saint Paul, ravi jusqu'au septième ciel et riche de mérites, craignait de se damner (1 Cor 9, 27). Quand on demandait à saint Jérôme pourquoi il s'était retiré dans une grotte de Bethléem pour y vivre en ermite pénitent, il répondait : « Je me suis condamné à cette prison parce que je crains l'enfer. » Un grand homme de doctrine et de sainteté comme saint Jérôme craignait l'enfer. Et nous qui n'avons ni beaucoup de doctrine ni de sainteté, nous n'aurions pas à nous préoccuper de l'enfer ?! Au contraire, souvent, avec une légèreté incroyable, nous pensons pouvoir l'éviter sans mérites ni crainte. Nous n'aimons que les discours gais et doucereux, pour une vie chrétienne facile, nourrie de vains « hosanna » et « alléluia ». Certains vont même jusqu'à recommander de ne jamais parler de l'enfer parce que cela « impressionne », oubliant que, dans l'Évangile, Jésus n'a pas parlé de l'enfer seulement quelques fois, mais 18 fois !

De son côté, l'Église a toujours affirmé l'existence de l'enfer et son éternité. Voici par exemple la définition du catéchisme de saint Pie X (3e partie, n° 46) :

« L'enfer est un lieu de tourments auquel sont condamnés tous ceux qui par leurs crimes se sont révoltés contre l'ordre de la Providence ou de la prédestination et ont été fixés dans ces crimes de façon à ne s'en convertir jamais. » (...)

Donc l'enfer existe. C'est la terrible condamnation de ceux qui meurent en état de péché mortel. « Ils iront au châtement éternel. » (Mt 25, 46) Mais ne vont en enfer que ceux qui veulent y aller. Dieu nous a créés pour le Paradis et nous donne les moyens d'y parvenir. Toutefois, Il nous laisse libres d'accepter ou non. Et celui qui refuse sait qu'il perdra le paradis pour aller en enfer. Il le veut librement. On ne peut pas reprocher à Dieu de ne pas respecter la liberté de l'homme !

Les peines de l'enfer

Or quelle folie de renoncer à Dieu, de perdre le Paradis pour se précipiter dans les horreurs de la demeure des démons ! La vision béatifique de Dieu, l'union à Jésus et à la Sainte Vierge, la compagnie des anges et des saints... tous ces biens seront perdus, ce qui constitue la peine du dam. Mgr Gaume disait que « la peine du dam est le regret d'avoir perdu Dieu ; c'est la plus grande peine que puisse éprouver une créature raisonnable ». Et saint Alphonse de Liguori écrit : « Ni le feu, ni les ténèbres, ni l'infection, ni aucun autre des tourments réunis dans l'enfer, cette prison des désespérés, n'en constituent la plus grande peine : ce qui fait proprement l'enfer, c'est la peine du dam, ou la douleur d'avoir perdu Dieu. »

En enfer, il y a aussi la peine des sens. Les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel vont immédiatement aux enfers où elles subissent le « feu éternel » (Mt 18, 7) et sont « en proie à des tourments » (Lc 16, 23). Jésus enseignait : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais qui ne peuvent tuer l'âme. Craignez plutôt Celui qui peut faire périr l'âme et le corps dans la Géhenne. » (Mt 10, 28)

Mais n'y a-t-il pas disproportion entre la peine éternelle et les fautes de l'homme ? Non, dit saint Paul, « Car il est impossible, pour ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté la douceur de la parole de Dieu et les merveilles du monde à venir, et qui pourtant sont tombés, de les renouveler une seconde fois en les amenant à la pénitence, eux qui pour leur part crucifient de nouveau le Fils de Dieu et le livrent à l'ignominie » (He 6, 6). Et saint Paul ajoute : « De quel châtiment plus sévère pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'Alliance par lequel il avait été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce ? » (He 10, 29) Le riche qui durant sa vie n'a pensé qu'aux « somptueux banquets » et le pauvre Lazare qui, au contraire a supporté sa misère, laissant même les chiens lui « lécher les plaies » (Lc 16, 19-31), nous font très bien comprendre ce qui attend les hommes mauvais et les hommes bons. Et saint Thomas enseigne : « De même que la récompense correspond au mérite, de même la peine correspond à la faute. » Aux actions bonnes correspond le Paradis ; aux actions mauvaises (les péchés mortels) correspond l'enfer.

Pour éviter l'enfer

L'enfer est donc, comme le purgatoire, une vérité de foi et l'on ne peut pas se dire catholique si on croit qu'il n'existe pas ou qu'il est vide.

Cette vérité est peut-être dure à accepter dans notre monde peu habitué à ce qu'on lui parle des fins dernières en général et de l'enfer en particulier. Pourtant, il suffit parfois d'un regard ou d'une parole vers Jésus ou Marie pour être sauvé, quelles que soient les fautes commises. De nombreuses fois, Jésus

remit leurs péchés à ceux qui venaient lui demander sa Miséricorde. Mais, chaque fois, il leur recommandait de ne plus pécher. « Va et ne pêche plus ! » dit-il à la femme adultère. Le bon larron fut même sauvé au tout dernier moment, malgré ses crimes, simplement pour avoir dit : « Seigneur, souvenez-vous de moi quand vous reviendrez dans l'éclat de votre gloire. » Et Jésus lui répondit : « En vérité, je te le dis : aujourd'hui même, tu seras avec moi dans le Paradis. » La Miséricorde de Dieu est donc immense : il ne tient qu'à nous de l'accepter ou de la refuser.

Ce moyen n'est pas nouveau puisque déjà, saint Jean Chrysostome disait : « La Miséricorde immense de Marie sauve un grand nombre de malheureux qui, selon les lois de la divine justice, devraient être damnés. »

Mais quel est donc ce moyen si merveilleux qui nous assure le Salut et nous fait éviter l'enfer ? C'est ce que nous verrons dans les prochaines méditations. En attendant, ayons confiance en la Très Sainte Vierge et tournons-nous vers elle, car elle est le « refuge des pécheurs ». Invoquons-la souvent afin qu'elle nous vienne en aide tous les jours de notre vie pour nous guider et ainsi nous éviter l'enfer.

Prières à la Sainte Vierge

Réciter le chapelet (ou au moins une dizaine de chapelet) comme l'a demandé Notre-Dame à chacune de ses apparitions. Demandons-lui la grâce de désirer le Ciel et de tout faire pour y parvenir.

Offrir les souffrances de la journée à venir pour la conversion des pécheurs.

Terminer par les invocations suivantes :

Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous. (3 fois)

Notre Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre Dame du Rosaire, priez pour nous.

Jour 4 (dimanche 28 février) : la récitation quotidienne du chapelet

Invocation au Saint-Esprit

Commencer par invoquer le Saint-Esprit pour qu'Il nous aide à faire une bonne méditation :

Venez Esprit-Saint, emplissez le cœur de vos fidèles et allumez en eux le feu de votre amour. Envoyez votre esprit, Seigneur, et il se fera une création nouvelle, et Vous renouvelerez la face de la terre.

Prions : Ô Dieu qui avez instruit le cœur de vos fidèles par la lumière du Saint-Esprit, donnez-nous par ce même Esprit de comprendre et d'aimer ce qui est bien et de jouir sans cesse de ses divines consolations.

Les fruits du chapelet quotidien

Tout en demandant la récitation quotidienne du chapelet, Notre Dame a donné les fruits attachés à cette récitation.

Le premier de ses fruits est la paix dans le monde. Cette dernière affirmation est tout à fait conforme à l'enseignement constant de l'Église : Dieu veut que les mérites acquis par son Fils passent par sa Mère. Aussi la grâce de la paix, comme toutes les autres grâces, doit-elle être demandée à Notre-Dame. Or, pour avoir cette paix, Notre Dame a demandé la récitation quotidienne du chapelet. Elle n'a pas dit : « Priez pour obtenir la paix », elle a dit : « Récitez le chapelet tous les jours pour obtenir la paix » ! C'est un point qui est un peu oublié aujourd'hui : la paix ne reviendra dans le monde que si nous récitons notre chapelet tous les jours ! La paix non pas seulement en France mais dans le monde ! Loin de nous l'idée que le rosaire seul suffirait pour l'obtenir. Outre nos prières, Dieu nous demande aussi d'agir concrètement, même si parfois, à vue humaine, nos modestes actions peuvent sembler avoir peu de chances d'aboutir. Cette puissance du chapelet pour obtenir la paix est une réalité historique. Par le passé, plusieurs victoires furent obtenues par la récitation du rosaire. Ces victoires ont toutes en commun d'avoir redressé des situations humainement désespérées, tant le déséquilibre entre les adversaires était grand.

La récitation du chapelet quotidien a un deuxième fruit : dit avec persévérance, il a le pouvoir de nous préserver de l'enfer, et d'attirer les grâces sur les pécheurs pour qu'eux aussi en soient préservés.

Enfin, le rosaire est un moyen particulièrement efficace pour résoudre les difficultés que nous rencontrons, quelles qu'elles soient. Il n'y a aucun problème, si difficile soit-il, temporel ou surtout spirituel, se référant à la vie personnelle de chacun d'entre nous, de nos familles, des familles du monde ou des communautés religieuses, ou bien de la vie des peuples et des nations, il n'y a aucun problème, si difficile soit-il, que nous ne puissions résoudre par la prière du saint rosaire. Œuvrons pour que, partout dans le monde, se mettent en place des initiatives pour réciter le chapelet, en famille, en paroisse, en public et demandons tous ensemble au Ciel de nous accorder la paix.

Prières à la Sainte Vierge

Réciter le chapelet (ou au moins une dizaine de chapelet) comme l'a demandé Notre-Dame à chacune de ses apparitions. Demandons-lui la grâce de désirer le Ciel et de tout faire pour y parvenir.

Offrir les souffrances de la journée à venir pour la conversion des pécheurs.

Terminer par les invocations suivantes :

Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous. (3 fois)

Notre Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre Dame du Rosaire, priez pour nous.

Jour 5 (lundi 1^{er} mars) : les prières et les sacrifices pour la conversion des pécheurs

Invocation au Saint-Esprit

Commencer par invoquer le Saint-Esprit pour qu'Il nous aide à faire une bonne méditation :

Venez Esprit-Saint, emplissez le cœur de vos fidèles et allumez en eux le feu de votre amour. Envoyez votre esprit, Seigneur, et il se fera une création nouvelle, et Vous renouvellerez la face de la terre.

Prions : Ô Dieu qui avez instruit le cœur de vos fidèles par la lumière du Saint-Esprit, donnez-nous par ce même Esprit de comprendre et d'aimer ce qui est bien et de jouir sans cesse de ses divines consolations.

Une insistance significative

A Fatima, sur les neuf apparitions de 1916 et 1917, les trois de l'Ange et les six de Notre-Dame, la demande de prier pour la conversion des pécheurs a été faite six fois, autant de fois que les demandes de Notre Dame pour la récitation quotidienne du chapelet. C'est donc vraiment un point important de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Si nous ne devons retenir qu'une seule chose du message de Fatima, ce serait l'impérieuse nécessité de prier et d'offrir les sacrifices de la vie quotidienne pour obtenir la conversion des pécheurs et réparer les outrages commis envers le Cœur Immaculé de Marie. Et sa vie durant, Sœur Lucie a affirmé que ce point était le plus important du message de Fatima.

Les sacrifices demandés

Mais la Sainte Vierge et l'Ange ne se sont pas contentés de demander des sacrifices ; ils ont aussi donné quelques précisions sur les sacrifices à faire. Lors de sa deuxième apparition, l'Ange définit les sacrifices comme étant « tout ce que l'on peut offrir » ou encore « les souffrances que le Seigneur nous envoie ». Si la première expression peut inclure des sacrifices que l'on s'impose, la deuxième expression par contre signifie clairement que les sacrifices demandés sont ceux que nous ne choisissons pas. Ce sont donc toutes les souffrances physiques dont nous sommes affectés et toutes les contrariétés ou souffrances morales que nous rencontrons. Notre Dame les définit de la même façon : « Toutes les souffrances que Dieu voudra vous envoyer. »

Plus tard, Notre Seigneur précisa lui-même les sacrifices qu'il désirait. Dans une lettre du 28 février 1943, Sœur Lucie confia à Monseigneur Feirrer qui fut un de ses directeurs spirituels : « Du jeudi au vendredi, me trouvant dans la chapelle avec la permission de mes supérieures, à minuit, Notre Seigneur me dit : « Le sacrifice qu'exige de chacun l'accomplissement de son

propre devoir et l'observance de ma loi, voilà la pénitence que je demande et que j'exige maintenant. »

Deux mois plus tard, dans une lettre du 4 mai 1943, elle confia au père Gonçalves : « Il désire que l'on fasse comprendre aux âmes que la véritable pénitence qu'il veut et exige maintenant consiste avant tout dans le sacrifice que chacun doit s'imposer pour accomplir ses propres devoirs religieux et matériels. »

Les sacrifices demandés sont donc les efforts que nous devons faire : 1) pour observer la loi de Dieu, notamment la loi morale, 2) pour accomplir notre devoir d'état quotidien.

Sacrifices volontaires ou involontaires

Cela ne signifie nullement qu'il ne faut pas, de temps en temps, s'imposer volontairement de petites pénitences. Mais ce que le Ciel nous demande avant tout, c'est d'accomplir honnêtement notre devoir d'état, de respecter la loi divine, d'accepter avec humilité tous les efforts que cela demande et de les offrir pour obtenir la conversion des pécheurs et en réparation des outrages commis envers les Cœurs de Jésus et de Marie. Pour cela, nul n'est besoin d'une compétence particulière ou d'une volonté surhumaine, même si cela demande une volonté solide.

Les fruits de cette pratique

Cette pratique a, de plus, plusieurs conséquences d'une valeur inestimable. Ainsi, l'offrande des sacrifices de la vie quotidienne peut apporter la paix tout en nous faisant profiter de la promesse de Notre Dame, à savoir les grâces nécessaires pour faire notre Salut. Alors prenons la résolution d'offrir désormais, chaque fois que possible, les sacrifices de notre vie quotidienne en réparation des péchés par lesquels Dieu est offensé et pour la conversion des pécheurs. Et si nous n'arrivons pas à y penser dans la journée, pensons au moins à les offrir pendant notre prière du soir.

Prières à la Sainte Vierge

Réciter le chapelet (ou au moins une dizaine de chapelet) comme l'a demandé Notre-Dame à chacune de ses apparitions. Demandons-lui la grâce de désirer le Ciel et de tout faire pour y parvenir.

Offrir les souffrances de la journée à venir pour la conversion des pécheurs.

Terminer par les invocations suivantes :

Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous. (3 fois)

Notre Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre Dame du Rosaire, priez pour nous.

Jour 6 (mardi 2 mars) : la communion réparatrice des premiers samedis du mois

Invocation au Saint-Esprit

Commencer par invoquer le Saint-Esprit pour qu'Il nous aide à faire une bonne méditation :

Venez Esprit-Saint, emplissez le cœur de vos fidèles et allumez en eux le feu de votre amour. Envoyez votre esprit, Seigneur, et il se fera une création nouvelle, et Vous renouvelerez la face de la terre.

Prions : Ô Dieu qui avez instruit le cœur de vos fidèles par la lumière du Saint-Esprit, donnez-nous par ce même Esprit de comprendre et d'aimer ce qui est bien et de jouir sans cesse de ses divines consolations.

L'esprit de la dévotion

Cette dévotion tire toute son efficacité de la volonté de réparer les outrages subis par Notre Dame de la part des pécheurs. En octobre 1928, dans une lettre adressée à son évêque, Mgr da Silva, sœur Lucie écrivit : « Le bon Dieu, dans son infinie Miséricorde, se plaint de ne pouvoir supporter plus longtemps les offenses qui se commettent contre l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge. Il dit qu'à cause de ce péché, un grand nombre d'âmes tombent en enfer, et il promet de les sauver, dans la mesure où l'on pratiquera la dévotion suivante [les premiers samedis du mois], avec l'intention de faire réparation au Cœur Immaculé de Notre Très Sainte Mère. »

La volonté du Ciel est non pas de pratiquer cette dévotion cinq mois de suite uniquement, mais chaque premier samedi du mois. Car cette dévotion ayant pour but de réparer les offenses faites à la Sainte Vierge, même après une série de cinq premiers samedis du mois, il y aura toujours des pécheurs pour l'offenser, hélas.

Mais afin de nous inciter fortement à la pratiquer, Dieu accorde une grâce supplémentaire à ceux qui la font cinq mois de suite : celle d'avoir l'assistance de Notre Dame au moment de notre mort pour faire notre Salut éternel. Il ne faut donc pas confondre la demande générale et la grâce supplémentaire accordée à ceux qui pratiqueront cette dévotion cinq mois de suite. S'il est important pour notre Salut de faire ces cinq communions, pour obtenir la conversion des pécheurs et réparer les offenses faites au Cœur Immaculé de Marie, il convient de poursuivre, autant que possible, au-delà de ces cinq mois.

Prières à la Sainte Vierge

Réciter le chapelet (ou au moins une dizaine de chapelet) comme l'a demandé Notre-Dame à chacune de ses apparitions. Demandons-lui la grâce de désirer le Ciel et de tout faire pour y parvenir.

Offrir les souffrances de la journée à venir pour la conversion des pécheurs.

Terminer par les invocations suivantes :

Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous. (3 fois)

Notre Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre Dame du Rosaire, priez pour nous.

Jour 7 (mercredi 3 mars) : la consécration au Cœur Immaculé de Marie

Invocation au Saint-Esprit

Commencer par invoquer le Saint-Esprit pour qu'Il nous aide à faire une bonne méditation :

Venez Esprit-Saint, emplissez le cœur de vos fidèles et allumez en eux le feu de votre amour. Envoyez votre esprit, Seigneur, et il se fera une création nouvelle, et Vous renouvellerez la face de la terre.

Prions : Ô Dieu qui avez instruit le cœur de vos fidèles par la lumière du Saint-Esprit, donnez-nous par ce même Esprit de comprendre et d'aimer ce qui est bien et de jouir sans cesse de ses divines consolations.

Qu'est-ce qu'une consécration ?

Le terme « consacrer » a plusieurs sens. Celui qui nous intéresse ici est celui de « réserver pour Dieu ». Consacrer un objet, un édifice, un lieu, signifie que cet objet (un calice par exemple) ou cet édifice (une église par exemple) sont réservés pour Dieu, pour célébrer son culte et qu'ils ne peuvent plus servir à un autre usage.

On peut aussi consacrer une personne (ou un groupe de personnes). Dans ce cas, la personne garde sa liberté, mais elle promet de suivre Jésus et de vivre en suivant sa loi. Lorsqu'une personne se consacre par exemple au Sacré-Cœur, elle se donne entièrement à Jésus : elle lui donne son corps, son âme, ses biens extérieurs, ses biens intérieurs (vertus et mérites), tout ce qu'elle a dans l'ordre de la nature et de la grâce. Par son acte de consécration, elle reconnaît à Notre Seigneur un entier et plein droit de disposer de tous ses biens pour le triomphe de son Église. Se consacrer signifie donc qu'on s'engage à être un instrument docile entre ses mains. On promet une obéissance sans faille à tout ce qu'il nous demandera.

Et voici la définition qu'en donnait Pie XII : « La consécration est un don total de soi, pour toute la vie et pour l'éternité : c'est un don non de pure forme ou de pur sentiment, mais effectif, accompli dans l'intensité de la vie chrétienne. »

Peut-on se consacrer à Marie ?

On se consacre en général à Dieu, au Sacré-Cœur, au Christ-Roi. Toutefois, les églises sont souvent consacrées à la Sainte Vierge ou à des saints. On se consacre aussi à la Très Sainte Vierge lors des mariages, des confirmations, des communions solennelles. Dans beaucoup de paroisses, il est d'usage à la fin de la cérémonie du baptême de porter l'enfant à l'autel de la Sainte Vierge et là, de le consacrer à Notre Dame. Dans son *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, saint Louis-Marie Grignon de Montfort nous incite à nous consacrer à la Sainte Vierge.

De tout temps également, des communautés se sont consacrées à la Sainte Vierge. Le 1er avril 1836, le curé d'Ars consacra sa paroisse à Marie conçue sans péché. Le 11 décembre de la même année, l'abbé Desgenettes consacra la paroisse de Notre-Dame des Victoires au Cœur Immaculé de Marie. Plusieurs pays ont été consacrés à la Sainte Vierge. Et encore récemment, 24 pays se sont consacrés aux Cœurs de Jésus et Marie.

Il ne fait donc aucun doute qu'il est possible de se consacrer à Notre Dame et notamment à son Cœur Immaculé. Toutefois, dans ce cas, le terme « consécration » ou « se consacrer » n'a pas exactement le même sens pour Dieu et pour un saint. Il est analogue. Seul Dieu peut posséder totalement notre personne. On se donne à Marie pour qu'elle nous donne à Dieu. Il est clair que la consécration mariale est relative à Dieu. Jamais la Très Sainte Vierge n'est l'étape terminale, ni même le passage, à proprement parler. Elle est le lieu où Dieu veut être trouvé.

Ce point a été remarquablement développé par saint Louis-Marie Grignon de Montfort dans son *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*. Par exemple, au n°115, il recommande de « commencer, continuer et finir toutes ses actions par elle, en elle, avec elle et pour elle afin de les faire par Jésus-Christ, en Jésus-Christ, avec Jésus-Christ et pour Jésus-Christ notre dernière fin ». La finalité de la consécration à Notre Dame est donc d'aller à son Fils.

Pourquoi se consacrer ?

Par son acte de consécration, la personne appartient à celui à qui elle s'est consacrée. En conséquence, elle sera son bien et peut donc prétendre jouir de la protection que tout propriétaire accorde à ce qu'il possède. Dans un radio message adressé à la Belgique, Pie XII déclara : « En mettant sous l'égide de Marie vos activités personnelles, familiales, nationales, vous invoquez sa protection et son aide sur toutes vos démarches. »

En nous consacrant à Notre Seigneur ou à Notre Dame, nous aurons ainsi un guide pour nous garder des faux pas, nous ramener dans le droit chemin si nous nous égarons. Nous serons protégés des dangers, et des embûches du démon.

Un autre bien que procure une consécration est la paix (celle de l'âme en premier lieu, mais aussi la paix temporelle) ainsi que la conversion des pécheurs. Voici également ce qu'enseigne saint Louis-Marie Grignion de Montfort : « Ainsi, se consacrer à Marie, c'est très précisément la choisir comme Mère, non pas seulement pour la protection physique de nos personnes, mais plus encore et d'abord pour lui conférer en propre la plénitude de la puissance maternelle sur notre âme. La mère, dans la famille humaine, a pouvoir sur ses enfants. Elle les protège de deux manières. En écartant d'eux les périls et les menaces, sans même parfois qu'ils le sachent. En les conseillant et en les guidant aussi, pour qu'ils fassent bon usage de leur liberté. »

Comment se consacrer ?

Dans cet acte, qui s'adresse fondamentalement au Christ, nous faisons entrer la Vierge Marie à un titre spécial, qui lui est propre : celui de Mère de Dieu et notre Mère, celui de Mère du Rédempteur.

La consécration consiste à promettre à Marie de recourir filialement et constamment à elle et de vivre dans une habituelle dépendance à son égard, pour arriver à une plus intime union avec Notre Seigneur et par Lui avec la Sainte Trinité présente en nous.

Sur le plan concret, la consécration consiste à donner à Marie nos biens extérieurs pour qu'elle nous preserve de toute attache aux choses terrestres et nous inspire d'en faire le meilleur usage ; notre corps et nos sens pour qu'elle les conserve dans une parfaite pureté ; notre âme, nos facultés, nos biens spirituels, vertus et mérites, toutes nos bonnes œuvres passées, présentes et futures pour qu'elle les oriente vers l'amour de Dieu et du prochain. En bref, la consécration est l'abandon fait à la Sainte Vierge de tout ce qui, dans nos bonnes œuvres, est communicable à d'autres âmes, pour qu'elle en dispose selon la volonté de son divin Fils et pour sa plus grande gloire.

Prières à la Sainte Vierge

Réciter le chapelet (ou au moins une dizaine de chapelet) comme l'a demandé Notre-Dame à chacune de ses apparitions. Demandons-lui la grâce de désirer le Ciel et de tout faire pour y parvenir.

Offrir les souffrances de la journée à venir pour la conversion des pécheurs.

Terminer par les invocations suivantes :

Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous. (3 fois)

Notre Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre Dame du Rosaire, priez pour nous.

Jour 8 (jeudi 4 mars) : le port du scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel

Invocation au Saint-Esprit

Commencer par invoquer le Saint-Esprit pour qu'Il nous aide à faire une bonne méditation :

Venez Esprit-Saint, emplissez le cœur de vos fidèles et allumez en eux le feu de votre amour. Envoyez votre esprit, Seigneur, et il se fera une création nouvelle, et Vous renouvellerez la face de la terre.

Prions : Ô Dieu qui avez instruit le cœur de vos fidèles par la lumière du Saint-Esprit, donnez-nous par ce même Esprit de comprendre et d'aimer ce qui est bien et de jouir sans cesse de ses divines consolations.

Brève histoire du scapulaire

Le mot "scapulaire" vient du latin "scapulae" qui signifie épaules. Le scapulaire est une longue bande d'étoffe couvrant les épaules, souvent munie d'un capuchon et descendant jusqu'aux pieds devant et derrière. La plupart des religieux le portent sur leur tunique. Le scapulaire du Mont-Carmel qui en est une réduction, est composé de deux morceaux de laine tissée brune, de forme rectangulaire ou carrée, reliés entre eux par deux fils de manière à pouvoir être portés, un morceau sur la poitrine et l'autre sur le dos. Une pieuse coutume, non impérative, y place en plus une image de la Sainte Vierge.

Les privilèges attachés au scapulaire remontent à saint Simon Stock. Voici ce que rapporte un document ancien : « Simon, homme de grande tempérance et de dévotion envers Marie, priait souvent avec humilité et instance la Vierge, glorieuse Mère de Dieu, patronne de l'ordre des Carmes, afin qu'elle accordât un privilège à cet ordre qui se distinguait par son nom. Or, un jour, Notre Dame lui apparut entourée d'une multitude d'anges, tenant à la main un scapulaire. La Vierge dit à Simon : « Voici un signe pour toi et un privilège pour tous les Carmes : celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des flammes éternelles. » »

La vision fut bientôt reconnue par le pape Innocent IV et la nouvelle du merveilleux présent fait par la Mère de Dieu à l'ordre du Carmel se répandit rapidement. De partout, on vit accourir des personnes de toutes conditions, avides de participer aux grandes faveurs promises. En effet, le don du scapulaire avait été fait à l'Église entière. Cette promesse de Salut a été reconnue depuis par l'Église.

Une protection pour l'âme et pour le corps

L'histoire montre que de très nombreuses grâces de protection, autant pour l'âme que pour le corps, ont été obtenues par le scapulaire.

Voici un exemple : Un prêtre français se rendait à l'église en vue de célébrer la sainte Messe, en un lieu de pèlerinage à la Sainte Vierge. En chemin, il s'aperçut qu'il avait oublié de mettre son scapulaire. Bien que déjà assez loin de son domicile, il n'hésita pas à rebrousser chemin pour aller chercher l'habit de Marie sans lequel il ne voulait pas célébrer. Tandis qu'il offrait le Saint Sacrifice, un jeune homme s'avança vers l'autel, brandit un pistolet et tira à bout portant sur le prêtre. Celui-ci, à la stupéfaction générale, continua cependant à dire les prières de la messe comme si rien ne s'était passé. On pensa d'abord que la balle avait providentiellement manqué son but. Il n'en était rien : le prêtre la retrouva, adhérant et comme collée au scapulaire du Mont-Carmel, chétif morceau de tissu qui avait été la cuirasse du soldat de Jésus-Christ. Plusieurs soldats, à des époques diverses, bénéficièrent du même prodige : la balle ennemie qui devait les tuer s'écrasa sur leur scapulaire.

Le privilège sabbatin

Outre la préservation de l'enfer et une protection contre les dangers de l'âme et du corps, le scapulaire peut apporter une autre grâce : la libération de tout ou partie des peines du purgatoire. En effet, à ceux qui, au port du scapulaire, ajouteront la récitation quotidienne du petit office de la Sainte Vierge et la chasteté selon leur état, Notre Dame promet de les conduire au Ciel le samedi suivant leur mort. D'où le nom de privilège sabbatin.

Il est possible de commuer la récitation du petit office par celle du chapelet. Ainsi, tout en répondant à une demande particulièrement chère à Notre Dame, la récitation quotidienne du chapelet, nous pouvons nous protéger des peines du purgatoire.

Toutes ces grâces obtenues si facilement montrent la puissance du scapulaire et de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie pour nous aider à faire notre Salut.

Prières à la Sainte Vierge

Réciter le chapelet (ou au moins une dizaine de chapelet) comme l'a demandé Notre-Dame à chacune de ses apparitions. Demandons-lui la grâce de désirer le Ciel et de tout faire pour y parvenir.

Offrir les souffrances de la journée à venir pour la conversion des pécheurs.

Terminer par les invocations suivantes :

Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous. (3 fois)

Notre Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre Dame du Rosaire, priez pour nous.

Jour 9 (vendredi 5 mars) : La dévotion au Cœur immaculé de Marie, chemin pour aller au Ciel

Invocation au Saint-Esprit

Commencer par invoquer le Saint-Esprit pour qu'Il nous aide à faire une bonne méditation :

Venez Esprit-Saint, emplissez le cœur de vos fidèles et allumez en eux le feu de votre amour. Envoyez votre esprit, Seigneur, et il se fera une création nouvelle, et Vous renouvellerez la face de la terre.

Prions : Ô Dieu qui avez instruit le cœur de vos fidèles par la lumière du Saint-Esprit, donnez-nous par ce même Esprit de comprendre et d'aimer ce qui est bien et de jouir sans cesse de ses divines consolations.

Une volonté divine

Tout d'abord, il faut voir qu'il s'agit d'une volonté divine. En effet, lors de sa deuxième apparition de Fatima, la Sainte Vierge confia à la petite Lucie : « Jésus veut se servir de toi pour me faire connaître et aimer. Il veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. » Dans l'apparition suivante, après leur avoir montré l'enfer, la Sainte Vierge dit aux trois petits voyants : « Vous avez vu l'enfer où vont les âmes des pauvres pécheurs. Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »

Dieu a de multiples façons de manifester sa volonté aux hommes, mais il le fait rarement lui-même et de façon aussi explicite. Et pour marquer non seulement l'origine divine de cette révélation, mais aussi son importance, elle a été authentifiée de façon extraordinaire, notamment par un miracle prodigieux, celui de la danse du soleil du 13 octobre 1917. Il faut remonter aux ténèbres du Vendredi Saint pour trouver un miracle de cette nature et de cette ampleur.

La conversion des pécheurs

Le deuxième point à bien voir sur la dévotion au Cœur Immaculé de Marie est sa finalité. Le premier but est d'obtenir la conversion des pécheurs par des prières et des sacrifices.

Réparer les outrages envers les Cœurs de Jésus et Marie

La dévotion au Cœur Immaculé de Marie a un deuxième but. En effet, la conversion des pécheurs est associée avec la réparation des offenses faites au Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé.

La paix pour le monde

Autre point à bien saisir sur la dévotion au Cœur Immaculé de Marie : les fruits qu'elle procure. Le premier de ces fruits est la paix dans le monde.

Une promesse de Salut

Un autre fruit merveilleux de cette dévotion est l'assurance de recevoir les grâces nécessaires pour faire notre Salut. « À qui embrassera cette dévotion, je promets le Salut. Ces âmes seront chéries de Dieu comme des fleurs placées par moi pour orner son trône. »

Cette grâce extraordinaire n'est d'ailleurs qu'une confirmation d'un enseignement traditionnel de l'Église. Par exemple, saint Jean Damascène disait dès le VIII^e siècle : « Dieu fait la grâce de la dévotion à Marie à ceux qu'Il veut sauver. »

Et non seulement Notre Dame nous promet le Salut, mais en plus les âmes qui embrasseront la dévotion qu'elle demande seront « chéries de Dieu » et « comme des fleurs placées par Moi pour orner son trône ». Ces âmes seront donc dignes d'ornez le trône divin ! Quelle grâce extraordinaire !

La puissance de la dévotion à la Sainte Vierge

Dernier point à considérer sur la dévotion au Cœur Immaculé de Marie : sa puissance. Par exemple, les consécrationz du Portugal au Cœur Immaculé de Marie faites par les évêques portugais en 1931 et 1938 permirent au pays d'être épargné par la Seconde Guerre mondiale.

La consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie par Pie XII en 1942 inversa le cours de la guerre. La paroisse de Notre-Dame des Victoires se convertit en quelques semaines après avoir été consacrée. La récitation du rosaire a obtenu de nombreuses victoires ; etc. Et cette puissance s'étend à toutes nos nécessités !

C'est pourquoi le Pape Pie XII, le 4 mai 1944, plaça la fête du Cœur Immaculé de Marie, à la date du 22 août, octave de l'Assomption.

Alors empressons-nous de bien connaître cette dévotion si chère au cœur de Dieu. Pratiquons-la avec ferveur, par amour pour Notre-Dame et Notre-Seigneur afin que le Cœur Immaculé de Marie soit « notre refuge et le chemin qui nous conduise à Dieu ». Et faisons-la connaître autour de nous pour répondre à la volonté divine qui veut qu'elle soit répandue dans le monde entier !

Prières à la Sainte Vierge

Réciter le chapelet (ou au moins une dizaine de chapelet) comme l'a demandé Notre-Dame à chacune de ses apparitions. Demandons-lui la grâce de désirer le Ciel et de tout faire pour y parvenir.

Offrir les souffrances de la journée à venir pour la conversion des pécheurs. Terminer par les invocations suivantes :

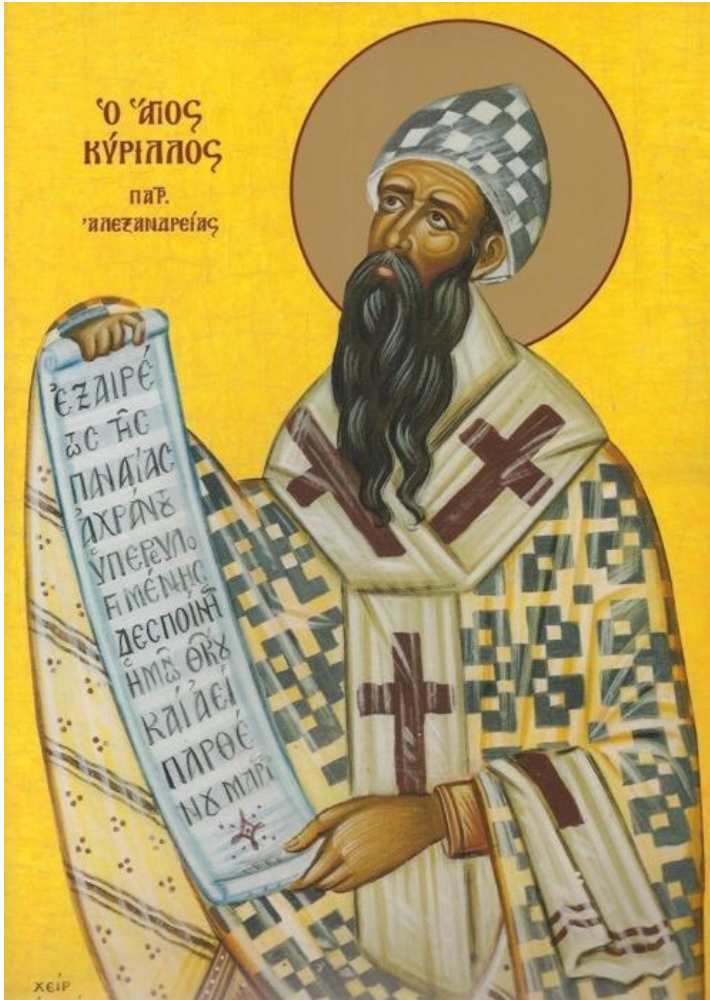
Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous. (3 fois)

Notre Dame de Lourdes, priez pour nous.

Notre Dame du Rosaire, priez pour nous.

LE SAINT DU MOIS

Saint Cyrille d'Alexandrie, fêté le 9 février



Saint Cyrille, évêque d'Alexandrie († 444), est l'un des plus importants Pères de l'Eglise, proclamé en outre Docteur de l'Eglise en 1882 par le pape Léon XIII, qui, dans le même temps, attribua ce titre également à un autre représentant important de la patristique grecque, saint Cyrille de Jérusalem. Ainsi, se révélèrent l'attention et l'amour pour les traditions chrétiennes orientales de ce pape, qui voulut ensuite proclamer saint Jean Damascène Docteur de l'Eglise, montrant ainsi que tant la tradition orientale qu'occidentale exprime la doctrine de l'unique Eglise du Christ.

On peut définir saint Cyrille le « Docteur de l'Incarnation ». En effet, dans son immense œuvre théologique il a enseigné beaucoup de points de la doctrine chrétienne et condamné plusieurs erreurs qui s'y opposaient ; mais si on devait résumer toutes ces erreurs en une seule, on pourrait dire qu'elles trouvaient toutes leur origine dans une mauvaise compréhension du dogme de l'Incarnation. Saint Cyrille, au contraire, sut les réfuter précisément grâce à une compréhension exacte, fidèle à aux Ecritures et à l'Evangile, de l'Incarnation.

Parmi les enseignements de saint Cyrille, deux doivent retenir particulièrement notre attention : celui sur les deux natures, humaine et divine, de Jésus-Christ, et celui sur la maternité divine de Marie, qui est une conséquence du premier.

En effet, le V siècle connut une énorme confusion au sujet de la *christologie* (c'est-à-dire la partie de la théologie qui s'occupe de Jésus-Christ) à cause de Nestorius (381-451), évêque - plus tard déposé - de Constantinople, dont les écrits ambigus sont à l'origine du « nestorianisme », une doctrine selon laquelle il y aurait en Jésus-Christ deux personnes, une humaine et l'autre divine.

Contre cette erreur, saint Cyrille rappela et clarifia la vraie doctrine chrétienne, à savoir qu'il y a en Jésus-Christ deux natures (humaine et divine) mais une seule personne (divine). Saint Cyrille participa en particulier au concile d'Ephèse (431), qui condamna le nestorianisme et excommunia Nestorius. Dans ce concile, saint Cyrille eut l'honneur d'être le représentant du pape : il avait, en effet, une grande vénération pour la primauté du successeur de Pierre, « que l'usage ancien des Eglises ordonne d'avertir quand la foi est en jeu », selon une expression tirée de l'une de ses nombreuses lettres (*Epist.* II).

Son enseignement sur la maternité divine de Marie est une conséquence de sa doctrine christologique. En effet, si en Jésus étaient deux personnes, il s'ensuivrait, comme le prétendait Nestorius, que Marie ne serait mère que de la personne humaine : il serait donc impossible de la vénérer comme « Mère de Dieu ». Au contraire, puisqu'il y a bien en Jésus deux natures, mais une seule personne (divine), Marie est véritablement « Mère de Dieu », car elle est la mère de cette Personne divine qui est Jésus Christ. On doit donc principalement à saint Cyrille cette précision doctrinale ainsi que la diffusion de l'expression, devenue depuis canonique dans le langage ecclésiastique, de « Mère de Dieu », dans l'original grec θεοτόκος (Théotokos).

Saint Cyrille fut donc un vrai défenseur de la Tradition, car il était conscient que « il faut exposer au peuple l'enseignement et l'interprétation de la foi de la manière la plus irrépréhensible, et rappeler que celui qui scandalise ne serait-ce qu'un seul des petits qui croient dans le Christ subira un châtement intolérable » (IIe Lettre à Nestorius, PG 77, 44-49).

Après avoir prévalu sur son rival et sa doctrine, Cyrille sut cependant parvenir, dès 433, à une formule théologique de compromis et de réconciliation avec les partisans du nestorianisme. « Et cela aussi – comme le soulignait le pape Benoît XVI – est significatif : d'une part, il y a la clarté de la doctrine de la foi, mais de l'autre, également la recherche intense de l'unité et de la réconciliation ».

Benoît XVI a en effet une grande estime pour saint Cyrille, auquel il a consacré son audience générale du 7 octobre 2007, de laquelle cette citation a été tirée. Laissons-lui donc aussi le dernier mot sur la figure de saint Cyrille et sur ce qu'il peut enseigner encore aujourd'hui, aux chrétiens du XXI^e siècle :

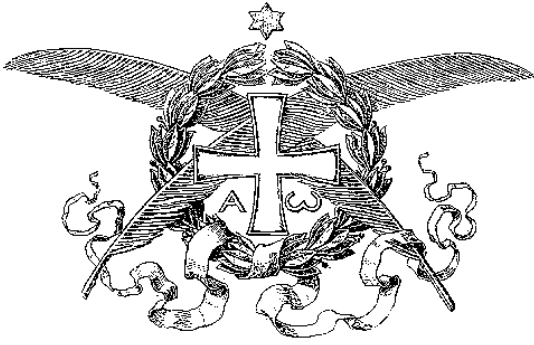
« Les écrits de Cyrille – vraiment très nombreux et largement publiés également dans diverses traductions latines et orientales déjà de son vivant, témoignant de leur succès immédiat – sont d'une importance primordiale pour l'histoire du christianisme. [...] La foi chrétienne est tout d'abord une rencontre avec Jésus, « une Personne qui donne à la vie un nouvel horizon » (*Enc. Deus caritas est*, n° 1).

Saint Cyrille d'Alexandrie a été un témoin inlassable et ferme de Jésus-Christ, Verbe de Dieu incarné, soulignant en particulier son unité, comme il le répète en 433 dans la première lettre (PG 77, 228-237) à l'évêque Succenso : « Un seul est le Fils, un seul le Seigneur Jésus Christ, que ce soit avant l'incarnation ou après l'incarnation. En effet, le Logos [le Verbe] né de Dieu le Père n'était pas un fils, et celui né de la Sainte Vierge un autre fils; mais nous croyons que précisément Celui qui existe depuis toute éternité est né également selon la chair d'une femme ».

Cette affirmation, au-delà de sa signification doctrinale, montre que la foi en Jésus Logos né du Père est également bien enracinée dans l'histoire, car, comme l'affirme saint Cyrille, ce même Jésus est venu dans le temps avec la naissance de Marie, la Théotokos, et il sera, selon sa promesse, toujours avec nous.

Et cela est important: Dieu est éternel, il est né d'une femme, et il reste avec nous chaque jour. Nous vivons dans cette certitude, en elle nous trouvons le chemin de notre vie ».

Abbé Angelo Citati, *vice-chapelain*



Ordo liturgique

Dimanche 7 février, Dimanche de la Sexagésime (*2ème classe, Violet*) ; **en France, solennité de la Purification (cf. 2 février).**

Lundi 8 février, Saint Jean de Matha Confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Mardi 9 février, Saint Cyrille d'Alexandrie Évêque, confesseur et docteur (*3ème classe, Blanc*)

Mercredi 10 février, Sainte Scholastique Vierge (*3ème classe, Blanc*)

Jeudi 11 février, Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes (*3ème classe, Blanc*)

Vendredi 12 février, Les Sept Fondateurs des Servites Confesseurs (*3ème classe, Blanc*)

Samedi 13 février, de la Sainte Vierge le samedi (*4ème classe, Blanc*)

Dimanche 14 février, Dimanche de la Quinquagésime (*2ème classe, Violet*)

Lundi 15 février, de la Férie (*4ème classe, Violet*)

Mardi 16 février, de la Férie (*4ème classe, Violet*)

Mercredi 17 février, Mercredi des Cendres (*1ère classe, Violet*) ; **jour de jeûne et d'abstinence**

Jeudi 18 février, de la Férie (*3ème classe, Violet*)

Vendredi 19 février, de la Férie (*3ème classe, Violet*)

Samedi 20 février, de la Férie (*3ème classe, Violet*)

Dimanche 21 février, 1er Dimanche de Carême (*1ère classe, Violet*)

Lundi 22 février, Chaire de Saint Pierre (*2ème classe, Blanc*) ; dans la Fraternité Saint-Pierre, fête de 1ère classe.

Mardi 23 février, de la Férie (*3ème classe, Violet*)

Mercredi 24 février, Saint Mathias Apôtre (*2ème classe, Rouge*)

Jeudi 25 février, de la Férie (*3ème classe, Violet*)

Vendredi 26 février, Vendredi des Quatre-Temps de Carême (2^{ème} classe, Violet)

Samedi 27 février, Samedi des Quatre-Temps de Carême (2^{ème} classe, Violet)

Dimanche 28 février, 2^e Dimanche de Carême (1^{ère} classe, Violet)

Lundi 1 mars, Lundi de la 2^e semaine du Carême (3^{ème} classe, Violet)

Mardi 2 mars, Mardi de la 2^e semaine du Carême (3^{ème} classe, Violet)

Mercredi 3 mars, Mercredi de la 2^e semaine du Carême (3^{ème} classe, Violet)

Jeudi 4 mars, Jeudi de la 2^e semaine du Carême (3^{ème} classe, Violet)

Vendredi 5 mars, Vendredi de la 2^e semaine du Carême (3^{ème} classe, Violet)

Samedi 6 mars, Samedi de la 2^e semaine du Carême (3^{ème} classe, Violet)

Dimanche 7 mars, 3^e Dimanche de Carême (1^{ère} classe, Violet)

Lundi 8 mars, Lundi de la 3^e semaine du Carême (3^{ème} classe, Violet)

Mardi 9 mars, Mardi de la 3^e semaine du Carême (3^{ème} classe, Violet)

Mercredi 10 mars, Mercredi de la 3^e du Carême (3^{ème} classe, Violet)

Jeudi 11 mars, Jeudi de la 3^e semaine du Carême (3^{ème} classe, Violet)

Vendredi 12 mars, Vendredi de la 3^e semaine du Carême (3^{ème} classe, Violet)

Samedi 13 mars, Samedi de la 3^e du Carême (3^{ème} classe, Violet)

Dimanche 14 mars, 4^e Dimanche de Carême (1^{ère} classe, Rose)



Au service de la Communauté

« *Servir et non être servi* » (Mc., X, 45)

Pour faire face à l'accroissement du nombre des fidèles et des missions, les équipes qui aident régulièrement au bon fonctionnement de la communauté ont besoin de se renforcer, voire de se renouveler.

Quelle que soit sa condition, chacun peut et doit apporter son aide, allégeant par là-même la charge de tous.

Le bien commun d'une paroisse exige que tous participent au bon fonctionnement de la communauté. Cette dernière ne repose pas seulement sur les abbés et quelques bonnes âmes bien dévouées. Chacun doit se sentir concerné et se poser en conscience la question suivante : « qu'est-ce que je fais pour le bien et pour la bonne marche de ma paroisse ? ».

Aussi, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des responsables.

Chorales polyphonique et grégorienne

Nos chorales grégorienne (pour les hommes) et polyphonique (pour tous) recherchent urgemment des voix, sous peine de ne pouvoir assurer correctement le service liturgique.

Aucune connaissance musicale particulière n'est requise, il suffit de chanter juste et d'être motivé. A tout âge, on peut donc rendre ce haut et beau service !

Pour toute inscription ou renseignement, contactez :

- Pour la schola grégorienne : Aurélien Dufour au 06 20 82 89 47
Les répétitions ont lieu le dimanche à Saint-Bruno à 9h45.
- Pour la chorale polyphonique : Estelle Touche au 06 62 65 88 73
Les répétitions de la chorale polyphonique ont lieu le vendredi à Saint-Bruno, de 20h30 à 22h00.

« La musique sacrée, en tant que partie intégrante de la liturgie solennelle, participe à la gloire de Dieu, la sanctification et l'édification des fidèles. Elle concourt à accroître la dignité et l'éclat des cérémonies, et par ce moyen, excite plus facilement les fidèles à la dévotion et les dispose à recueillir les fruits de grâces que procure la célébration des Saints Mystères » (saint Pie X).

Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Le but : maintenir propre et ordonnée la Maison de Dieu. Le ménage de l'église a lieu un vendredi par mois après la Messe de 9h00.

Renseignements et inscriptions : Madame Christel Roch, au 06 17 06 50 43, ou par courriel chchroch@gmail.com

Repas des abbés

Le but : assurer les courses hebdomadaires des prêtres (la fréquence de ce service dépend du nombre de bonnes volontés).

Renseignements et inscriptions : abbé Grégoire Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Habillement des servants de Messe

Le but : aider les servants de Messe à s'habiller et à ranger leurs soutanelles avant et après la Grand'Messe de 10h30 le dimanche (il faut être présent à 10h15 à Saint-Bruno).

Renseignements et inscriptions : abbé Benoît de Giacconi, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

Entretien des soutanelles des servants de Messe

Le but : nettoyer et/ou raccommoder lorsque cela est nécessaire les soutanelles et surplis des servants de Messe.

Renseignements et inscriptions : abbé Benoît de Giacconi, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

Autres services

Ponctuellement d'autres services peuvent être nécessaires : faites-nous part vos talents et de vos disponibilités.

Carnet de famille

Baptême

- ❖ Clémence Sechet, le samedi 23 janvier, en l'église Saint-Bruno.

Fiançailles

- ❖ Mademoiselle Marie-Agnès Charby et Monsieur Adrien Morpan, le samedi 6 février, en l'église Saint-Bruno.

Décès

- ❖ Madame Gaëlle Hoppenot, rappelée à Dieu le jeudi 7 janvier. Obsèques à Saint-Bruno le mercredi 20 janvier.
- ❖ Monsieur Pierre Duthu, grand-père de Madame Christel Roch, rappelé à Dieu le lundi 18 janvier, muni des sacrements de l'Eglise. Obsèques à Saint-Bruno le mercredi 27 janvier.
- ❖ Monsieur Benoît de Calan, père d'un ancien élève du Collège Saint-Fort, le jeudi 28 janvier, muni des sacrements de l'Eglise. Obsèques à Saint-Seurin, le samedi 30 janvier.



Annonces mensuelles

(sous réserve de changements liés à la situation sanitaire)

Nous vous demandons d'être très attentifs aux annonces faites les dimanches, ainsi qu'aux lettres d'information électronique.

Pour recevoir nos lettres d'information, rendez-vous au bas de la page d'accueil de notre site internet : fssp-bordeaux.fr

En cas de difficulté, contactez Eric Bonnouvrier au 06 11 83 72 24

- ❖ Dimanche 7 février : à la sortie des Messes dominicales, vente de crêpes et de cidre au profit de notre Collège Saint-Fort, pour aider à l'aménagement de l'oratoire.
- ❖ Lundi 8 février : la messe de 12h30 sera une messe de requiem, comme chaque année, pour le repos de l'âme du Cardinal François de Sourdis.

❖ **Du lundi 8 février au dimanche 21 février, vacances scolaires :**

- Messe du lundi au vendredi, à 12h30 (*exception faite du mercredi des Cendres, 17 février, où les messes seront célébrées à 9h00 et 12h30*).
- Le samedi, messe à 12h00.
- Permanence de confessions du lundi au vendredi de 12h00 à 12h30 ; le samedi de 11h30 à 12h00.
- Les horaires des messes dominicales restent inchangés.
- Pas de permanence de confession les mardi, jeudi et vendredi après-midi.
- Pas d'adoration le jeudi.
- Pas de cours de catéchisme durant les vacances scolaires.

❖ **Attention : durant les vacances scolaires, merci de contacter uniquement les prêtres qui sont de permanence :**

- Du lundi 8 au samedi 13 février, sont de permanence les abbés Grégoire Villeminoz et Angelo Citati.
- Du lundi 15 au samedi 20 février, sont de permanence les abbés Benoît de Giacomoni et Guillaume Loddé.

❖ Mercredi 17 février : Cendres, jour de jeûne et d'abstinence ; messe et imposition des cendres à 9h00 (Messe basse), et à 12h30 (Messe chantée).

❖ *Durant le saint temps du Carême, les prêtres n'accepteront pas d'invitation, exception faite des samedis soir, des dimanches midi, et des jours de fête de 1^{ère} classe.*

❖ Vendredi 19 février : chemin de croix, à 17h00, à l'église Saint-Bruno. Ce chemin de croix sera prié tous les vendredis de Carême.

❖ Dimanche 21 février : 1^{er} dimanche de Carême ; les vêpres seront chantées à 17h30 à l'église Saint-Bruno.

❖ Dimanche 21 février : Messe à la basilique Notre-Dame d'Arcachon.

❖ Lundi 22 février : fête de la chaire de saint Pierre ; indulgence plénière, aux conditions habituelles, pour tous les membres de la Confraternité Saint-Pierre.

❖ Mercredi 24 février : cours mensuel de doctrine pour adultes, à 20h30, en direct sur notre page facebook. Thème abordé : « L'Eucharistie, sacrifice offert à Dieu ».

- ❖ *Du jeudi 25 février au vendredi 5 mars : neuvaine au Cœur Immaculé de Marie, en préparation à la consécration de la Communauté, à Lourdes le 6 mars (cf. dans ce bulletin)*
- ❖ Vendredi 26 février : à l'issue de la messe de 9h00, ménage de l'église Saint-Bruno jusqu'à 11h00.
- ❖ Vendredi 26 février : chemin de croix, à 17h00, à l'église Saint-Bruno.
- ❖ Dimanche 28 février : vêpres du 2^e dimanche de Carême, à 17h30, à l'église Saint-Bruno.
- ❖ Vendredi 5 mars : jour de jeûne communautaire, libre, en préparation spirituelle au pèlerinage de Lourdes du 6 mars.
- ❖ Vendredi 5 mars : si le couvre-feu est encore en vigueur, pas d'adoration du 1^{er} vendredi du mois.
- ❖ Samedi 6 mars : pèlerinage paroissial à Lourdes ; pas de messe à 12h00 à l'église Saint-Bruno.
- ❖ Dimanche 7 mars : vêpres du 3^e dimanche de Carême, à 17h30, à l'église Saint-Bruno.

Annonces particulières

Notre annuaire paroissial 2021 est disponible
sur demande auprès de Messieurs les abbés.

❖ **Permanences des prêtres à Saint-Bruno (*hors vacances scolaires*) :**

Elles sont habituellement réparties de la manière suivante :

- Le mardi de 16h00 à 18h00 : abbé Citati.
- Le jeudi de 15h00 à 18h00 (*durant l'adoration*) : abbé de Giacomoni.
- Le vendredi de 16h00 à 18h00 : abbé Villeminoz.

❖ **Veillez noter que le lundi est le jour de repos hebdomadaire de vos prêtres : veillez à ne pas les déranger ce jour-là sauf extrême urgence.**

❖ **Projet de garderie pour les petits enfants**

Un projet pour faire garder les petits enfants pendant la Grand'Messe dominicale de 10h30, est en réflexion. Pour tout renseignement, contactez Marie-Lorraine de Badilhac, au 06 68 19 78 92 ou par courriel : malobarba@hotmail.com

Activités paroissiales régulières

Service de Messe

Pour les garçons ayant fait leur première communion. Les répétitions ont lieu habituellement une/deux fois par mois, le samedi, de 9h00 à 10h00, à Saint-Bruno. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

Visites aux personnes malades

Pour les personnes désireuses d'aider les prêtres dans les visites aux personnes malades, âgées ou seules. Merci également de faire connaître aux prêtres les personnes qui désirent une visite. Renseignements et inscriptions : abbé Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Chorales

Chorale polyphonique : pour tous, jeunes et moins jeunes, participer à la beauté de la liturgie par le chant. Chanter juste et être motivé. Répétitions à Saint-Bruno le vendredi de 20h30 à 22h00. Renseignements et inscriptions : Madame Estelle Touche, au 06 62 65 88 73.

Chorale grégorienne : pour les hommes, chanter le grégorien de la Grand'Messe dominicale et des fêtes. Répétitions le dimanche, à partir de 9h45. Renseignements et inscriptions : Monsieur Aurélien Dufour, au 06 20 82 89 47.

Groupe Etudiants

Pour les étudiants : groupe de formation, de prière et d'amitié chrétienne : habituellement deux fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé Grégoire Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Couples

- Foyers Saint-Joseph : groupe de formation, de prière et d'amitié, pour les couples, un mercredi par mois à Saint-Bruno, à 20h30 : adoration, topo et repas fraternel. Renseignements et inscriptions : Mme Aliénor Hutten au 06 59 40 52 38 ou alienor@huten.fr
- *Domus Christiani* et autres équipes : des groupes, constitués de cinq ou six couples, se réunissent dans les foyers une fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

Equipes St-Philippe Néri

Equipes fraternelles, par groupes et par quartiers, se réunissant pour prier et vivre la charité. Renseignements : asbuguet@free.fr – tracts sur la table de presse

Catéchismes

- Pour les enfants de la Moyenne Section au CM2 : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 10h30 à 11h30, ou de 17h00 à 18h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 6^e et 5^e (préparation à la Profession de Foi) : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 4^e et 3^e : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les lycéens : cours les vendredis (*hors vacances scolaires*) de 19h00 à 20h00, à Saint-Bruno.

Renseignements et inscriptions : abbé Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Cours de doctrine pour adultes

Pour les adultes, cours de découverte et d'approfondissement de la Foi Catholique, un mercredi par mois, à 20h30, à Saint-Bruno.

Tract spécifique sur la table de presse.

Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

« Ordre du Malt »

Environ une fois par trimestre, réunion fraternelle pour messieurs.

Renseignements et inscriptions :

M. Hervé Guitton, au 06 62 47 95 44 ou herve.guitton@hotmail.fr

Scoutisme

Groupe Europa Scouts, pour tous les jeunes à partir de 8 ans : louveteaux, louvettes, guides et scouts. Un week-end par mois, du samedi matin au dimanche matin.

Renseignements et inscriptions :

Pour les filles : Miryam de Baritault, au 06 63 12 06 83.

Pour les garçons : Philippe Millet, au 06 63 17 24 91.

Récollections et retraites

Deux récollections paroissiales sont organisées chaque année, une pendant l'Avent et une pendant le Carême. Voir le bulletin paroissial mensuel.

Par ailleurs, la Fraternité Saint-Pierre en France organise différentes retraites durant l'année, pour tous les âges et toutes les personnes.

Renseignements et inscriptions :

www.oeuvredesretraites.fr

Confraternité Saint-Pierre

Soutenir la mission et les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre par un engagement de prière quotidien.

Renseignements et inscriptions :

www.confraternite.fr

Autres activités

D'autres activités paroissiales sont ponctuellement proposées. Retrouvez toutes les informations dans le bulletin paroissial ou sur notre site www.fssp-bordeaux.fr

Soutenir la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement au service de Dieu et des âmes. C'est la raison pour laquelle votre soutien fait l'objet d'un commandement de l'Eglise : « Les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Eglise, chacun selon ses possibilités » (CEC n°2043).

Pour nous aider : suivez les indications ci-dessous ou allez directement sur notre site internet : fssp-bordeaux.fr

- Par des dons ponctuels¹
 - Par un virement régulier (cf. formulaire ci-dessous)
- Bénéficiez avantageusement de la fiscalité en déduisant de vos impôts 66% du montant de votre don². Pour un don ou un virement régulier à la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux, vous recevrez chaque année un reçu fiscal.

ORDRE DE VIREMENT

A RETOURNER A VOTRE BANQUE, ACCOMPAGNE D'UN RIB

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de bien vouloir
virer, le de chaque mois, la somme de €
à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'au/...../..... (inclus),
sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux - 16, rue Jean Soula, 33000 Bordeaux
CL Bordeaux Barrière de Pessac

Banque : 30002 Guichet : 01856 - COMPTE : 0000079278A - Clé RIB : 37

IBAN : FR46 3000 2018 5600 0007 9278 A37

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

PARTIE A RETOURNER A LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

16 rue Jean Soula, 33000 Bordeaux

Pour des raisons de confidentialité, la banque ne nous transmet jamais les coordonnées des donateurs ; or nous en avons besoin pour vous faire parvenir vos reçus fiscaux.

M., Mme, Mlle, (nom et prénom) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Courriel : @.....

Vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de €

¹ Vos chèques doivent être libellés à l'ordre de « Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux ».

² Dans la limite de 20% de votre revenu imposable.



Eglise Saint-Bruno

MESSES

Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
- 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

Semaine

- Lundi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Mardi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Mercredi : 7h00 (*hors vacances scolaires*), 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Jeudi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Vendredi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Samedi : 12h00.

ADORATION DU ST-SACREMENT

- Jeudi de 15h00 à 18h30, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois (*sauf juillet et août*), de 20h00 à 22h00.

CONFESSIONS

- Les dimanches et fête d'obligation, habituellement durant les Messes à l'exception de la Messe de 12h15.
- Du lundi au vendredi : de 18h30 à 19h00.
- Mardi et vendredi : de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Jeudi : de 15h00 à 18h00, durant le temps de l'adoration, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois, de 20h00 à 22h00 (*sauf juillet et août*).

PERMANENCES DES PRETRES

Entretiens et confessions

- Mardi et vendredi de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Jeudi durant le temps de l'Adoration, *hors vacances scolaires*.

Fraternité Saint-Pierre

www.fssp-bordeaux.fr

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*
06 62 28 81 92
abdgp@hotmail.fr

Abbé Grégoire Villeminoz
06 95 32 51 15
gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Abbé Guillaume Loddé
06 65 54 06 91
abbelodde@yahoo.fr

Abbé Angelo Citati
06 61 29 09 50
a.citati@gmail.com